

# BONNE ANNÉE 2024 !



## Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale Service des loisirs Nouvelles de votre biblio	Page 6	Chronique de la gare
Page 4	Fabrique	Page 7	Chapelle au Pied-du-Lac
Page 5	FADOO Cercle des Fermières Riveraines	Page 9	Petites annonces4
		Page 12	Calendriers

❧ **Mot du comité du journal** ❧

**2024**

**Toute l'équipe du Journal Entre deux Lacs vous souhaite une Bonne Année 2024.**

**Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur.**

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler que le journal est disponible aux endroits suivants :  
Épicerie Bonichoix, Station-Service le 160, Pharmacie Gabrielle Ouellet, Caisse Desjardins de Rivière-Bleue,  
au bureau municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité <https://www.riviere-bleue.ca/>.  
Bonne lecture!

*Le Comité du journal*

-----  
**JOURNAL ENTRE DEUX LACS**

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 235 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

**COMITÉ INFORMATION**

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

**DATE DE TOMBÉE :**

**Prochaine tombée du journal : 2 février 2024**

**Pour une publication le : 21 février 2024**



La Municipalité vous informe :

1<sup>er</sup> mardi Séance du conseil municipal  
2<sup>e</sup> lundi Séance de la MRC


PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
6 FÉVRIER 2024 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30  
Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : [info@riviere-bleue.ca](mailto:info@riviere-bleue.ca)  
Site Web : [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca)  
Téléphone : 418-893-5559

## Chronique municipale



Comme la séance du conseil a eu lieu le 16 janvier 2024, les sujets du mois de janvier vous seront communiqués dans le journal de février.

## Services des loisirs

### Soirée du 31 décembre

La Municipalité avait organisé un souper fondue pour fêter l'arrivée du nouvel an! C'est plus de 97 personnes qui ont participé! Le souper était suivi d'une soirée avec chansonnier, qui en a fait danser

plus d'un! On peut dire que ce fût un succès et on se dit à l'an prochain!

*Marie-Eve Nadeau*  
Adjointe de direction

## Des nouvelles de votre biblio

### Vœux de bonne année

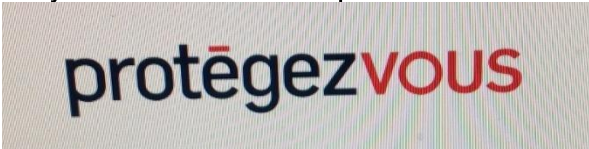
Laissez-moi vous souhaiter une Bonne Année, chers riverains, petits et grands; ainsi qu'au nom des bénévoles qui sont là pour vous répondre le plus généreusement possible afin que le plaisir de lire vous accompagne tout le long de cette année 2024.

En étant membre de votre bibliothèque, vous bénéficiez de plusieurs services gratuitement. Voici quelques services en ligne gratuits du réseau Biblio du Bas-St-Laurent :



**Biblio-Santé**

**Biblio-Santé** : plus de 15 cahiers thématiques proposent des ressources de qualité en lien avec des maladies et des sujets qui touchent les usagers du système de santé et leurs proches.



**protégezVOUS**

**Protégez-Vous** : vous accédez gratuitement à tous les tests effectués ainsi que les guides publiés annuellement.



**GÉNÉALOGIE QUÉBEC**

**Généalogie Québec** : c'est la plus grande collection de documents généalogiques et

historiques québécoise sur le web. Au total plusieurs millions d'images et de fiches regroupées en différents outils et collections diverses. La ressource couvre l'ensemble du Québec ainsi qu'une partie de l'Ontario, des États-Unis et de l'Acadie, de 1621 à aujourd'hui.



**MesAïeux.com**, un site de généalogie québécois. Vous pouvez réaliser votre arbre généalogique gratuitement. Pour y accéder, allez sur le site du réseau biblio du Bas St-Laurent.

Horaire : Les mardis, de 18 h 30 à 20 h. et les mercredis, de 13 h. à 15 h.  
Bienvenue à tous

*Christiane Roy*

## Fabrique

### Message de la Fabrique

En ce début d'année 2024, l'Assemblée de Fabrique vous souhaite une merveilleuse année. Amour, solidarité, tendresse et générosité en cette année afin que notre communauté soit belle et accueillante.

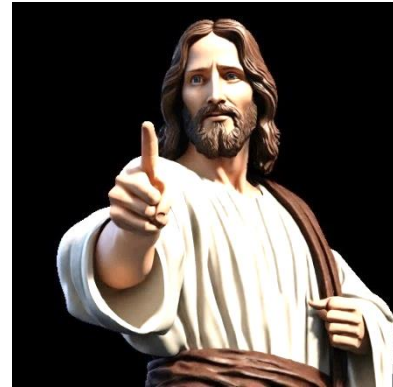
### Horaire des messes

Les messes du dimanche continuent d'être à neuf heures trente (9 h 30). L'invitation est lancée de venir participer à ce moment de partage.

### Répondez à l'appel du Ministère de la collecte

Seigneur appelle continuellement des ouvriers pour la moisson. En ce moment, Il parle au cœur des femmes et des hommes de nos communautés pour les disposer à recevoir la proposition qui leur est faite de joindre

la Fraternité des ministres de la collecte. L'aventure consiste à entrer en relation avec les personnes et les organisations qui nous entourent, pour s'ajuster à la corde sensible qui les rejoint par rapport à l'Église, soit l'héritage, soit la mission, et leur proposer de participer. Ces groupes de personnes, celles qui



prennent un engagement de soutenir nos paroisses et les ministres qui le leur offrent, sont des plus importants pour nos communautés, car sans eux, peu de choses peuvent être accomplies. Méditez cet appel dans votre cœur. Espérez dans le Seigneur et restez à l'affût d'une approche qui pourrait vous être faite. Ou prenez contact avec un membre du Comité de financement : Jean-François Morin 418 265-5837, Mino Adjin 418 943-3700, Karl Boulet 418 868-5959 ou Alphée Pelletier, diacre, 418 856-4198.

Merci de soutenir votre communauté, votre paroisse, votre Église diocésaine.

*Jean-François Morin*

### Fonds de la Fabrique pour le soutien aux démunis

Lorsque vous payez une intention de messe au montant de 15\$, une partie du montant (10\$) doit servir à une œuvre de charité. À partir de ce fonds réservé, notre Fabrique a récemment apporté son soutien à la guignolée du Transcontinental. Vous pouvez aussi faire vos dons à la fabrique pour soutenir de telles initiatives, votre montant sera réservé uniquement à des fins de charité et vous serez admissible à un reçu pour fins d'impôt.



*Denis Landry*

FADOQ

**fadoq** Le Conseil d'administration de votre Club vous souhaite à toutes et tous une très Bonne Année 2024. Joie, SANTÉ, Bonheur et Paix ! Ne manquez pas notre activité du 31 janvier prochain. (Affiche jointe)

En collaboration avec

**Conférence**  
sur le testament, le mandat d'inaptitude et les directives médicales anticipées

31 janvier 2024 à 13h30  
Local du Club FADOQ Sully  
(524 rue de la Fabrique, Pohénégamook)

Café et collations sur place

Inscription obligatoire avant le 29 janvier 2024 au 418-893-2111

**GRATUIT**

**Me Stéphanie Moreau-Deschênes**

Offerte par **ksa** Côté Ouellet Thivierge  
NOTAIRES AVOCATS

Merci à nos Grands partenaires et commanditaires  
**intact** **beneva**  
Auto • Habitation Vie • Santé • Investissement

Jacinthe, Claudine, Lise, Johanne, Johanne et Nicole  
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue

Cercle des Fermières Riveraines



Les Cercles de Fermières du Québec  
Cercle des Fermières Riveraine

Portes Ouvertes du cercle des fermières  
« Riveraines »

Un gros MERCI aux nombreuses personnes qui ont acheté des billets pour notre tirage bénéfique, ainsi qu'aux gens présents le soir du 6 décembre 2023. Voici nos gagnants :

1. Méann Richard: Catalogne 100 pouces
2. Dominique Samson : Pantoufles
3. Jocelyne Lavoie : Linges à vaisselle + torchon
4. Rinette Coté : Mitaines et pantoufles
5. Nicole Bouchard : Cadeau de la pharmacie
6. France Nadeau : Pantoufles
7. Angéla Daigle : Châle
8. Louise Bouchard : Cadeau -Chandelle
9. Roland Bouchard : Laize
10. Jocelyne Lavoie : Catalogne 60 pouces
11. Blandine Ouellet : Sac d'épicerie
12. Elsa Richard : Cadeau Avon
13. Elsie Richard : Bas laine
14. Rose Aline Ouellet : Pantoufles
15. Isabelle Thibault : Bijoux
16. Michelyne Gingras : Nappe
17. Moly Richard : Produits cheveux
18. Manon Mailloux : Bas laine
19. Jacinthe Marchand : Centre de table
20. Louise Cassistat : Bijoux
21. Dominique Pellerin : Pantoufles
22. Richard Malenfant : Sac d'épicerie
23. Blandine Ouellet : Linge vaisselle + lavette
24. Johanne Hallé : Pantoufles
25. Jeannine Daudelin : Châle
26. Elie Turcotte : Linge à vaisselle + torchons

Un gros MERCI, aux nombreux donateurs et donatrices des prix; dont la plupart sont nos

fameuses artisanes Les Riveraines. Et beaucoup de gratitude pour votre participation bien appréciée. Nous désirons souhaiter une Bonne Année, Bonheur et Santé à tous et vous dire que vous êtes bienvenus de venir nous rencontrer.

Violette St-Pierre,  
Fermières Riveraines

## Chronique de la Gare

### *Retour vers le passé*

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

#### **Le curé David Thériault**

Le livre *Rivière-Bleue 75 ans d'histoire* présente l'abbé Thériault de la façon suivante :

« Le successeur de l'abbé Gauthier est né aux Trois-Pistoles le 11 novembre 1887. Ordonné prêtre le 26 octobre 1913, il a d'abord été vicaire au Bic. En 1916, il fut nommé desservant à Grande-Vallée et le 29 janvier 1920, il devenait curé de Rivière-Bleue où il a vu d'abord à faire terminer la construction de l'église, puis à construire une ligne téléphonique et à ériger une salle paroissiale. Presque tout son ministère fut une lutte incessante pour la réforme des mœurs et le respect de la morale. Ses batailles contre la contrebande de la boisson sont restées mémorables. Vers la fin de 1925, il tomba malade et dut s'accorder plusieurs mois de repos. À la reprise du travail en 1926, il lui était fortement recommandé de ménager sa santé. Comme l'évêque n'avait pas de vicaire à mettre à sa disposition, il demanda à changer de poste et, le 19 novembre, il fut nommé curé de Saint-Cyprien. Il décéda à Québec le 26 mai 1948.»<sup>1</sup>

Dans les archives paroissiales il y a un manuscrit qui relate les premières années de la paroisse. On peut constater le fort caractère de l'abbé Thériault particulièrement pour préserver les bonnes mœurs. Voici quelques extraits de ce document.

«Danse - 21 mai j'ai encore la douleur de parler sur un sujet sur lequel je m'étais pourtant bien expliqué : la danse. Vous savez que la semaine dernière on a organisé une danse à l'occasion d'une noce et qu'on a dansé sans mesure. Ce qui aggrave encore le scandale, c'est que le maître de la maison pour vaincre les scrupules de ses invités a osé leur mentir effrontément en leur disant qu'il avait la permission du curé. Sachez que le curé ne la donnera jamais et pour éviter tout équivoque, si on vous fait encore semblables propositions mensongères, exigez une permission écrite signée par le curé et portant le sceau de la paroisse.

Même jour- Boisson Cette autre douleur de constater le scandale donné par deux jeunes hommes qui ont ouvert sur les limites de la paroisse une distillerie. Déjà la paix a été troublée; bris d'auto, batailles, désordre dans les familles. Ainsi donc l'ordre a été rompu par l'œuvre de ces deux sales individus. Leur conduite est bien mauvaise et la loi ne saurait être trop sévère à les punir.

Mais n'oublions pas qu'ils sont également coupables ceux qui favorisent et encouragent ce commerce; ceux qui en achètent; ceux qui les aident, soit en les cachant, soit en les défendant, soit en leur transportant, sous prétexte de gagner quelques sous, des pratiques, des effets et tout ce qui entre dans la fabrication maudite. Or au risque d'en surprendre plusieurs, je dois vous dire cependant qu'un bon tiers de la population protège cette canaille présage de la moralité de la paroisse, de l'hypocrisie d'un grand nombre qui se briguent apparemment de vertus et qui, au fond, sont pour

le mal, détruisant l'influence du prêtre travaillant à établir l'ordre - N'oubliez pas ceci : malheur à celui par qui le scandale arrive-»<sup>2</sup>

Si l'abbé Thériault sermonnait ses fidèles pour le bien de leur âme, il se souciait aussi du mieux-être de la collectivité. Ainsi en 1922 il participe à une délégation pour solliciter auprès du gouvernement une amélioration des chemins. Le 2 avril Il écrit : «... le notaire Langlais d'ici organise une délégation des principaux citoyens de Glendyne, Rivière-Bleue et Sully qui vont rencontrer le ministre Perreault de la Colonisation et Perron de la Voierie. Si le premier a été courtois et gentil, nous promettant de faire toute sa part, il n'en fut pas ainsi de maître Perron, qui pour nous assommer, (mot illisible) les taxes trop élevées, dues aux églises de R.B et Sully qui coûtent trop cher. Il a été payé de sa monnaie, et quand en terminant il nous recommande l'économie, donnant pour modèle nos pères qui se contentaient d'un sentier et d'un cabriolet ou charrette pour venir à l'église ou pour aller se promener, le curé de Rivière-Bleue lui répondit que c'était à l'époque ou ministres et députés allaient siéger à pied et apportaient dans leurs sacs les " provisions" pour la session. Depuis tout a marché, les ministres logent au château Frontenac et dinent à la table de prince. Les charrettes ont disparu pour faire place aux automobiles. Et tous les députés de la région et ministres qui prêchent l'économie, en temps d'élection viennent nous faire des compliments en automobile. Inutile d'ajouter que nous n'avons rien eu.»<sup>3</sup>

Dans l'extrait qui précède, on constate le sens de la répartie du personnage et la vigueur qu'il avait pour défendre ses paroissiens. Homme de son époque, formé à la prêtrise, autant il voulait des paroissiens fidèles aux préceptes, autant il voulait aussi le mieux-être économique et social de ses ouailles.

Note : les extraits de texte du manuscrit cité sont écrits tels que dans le document

*Sources :*

1. livre *Rivière-Bleue 75 ans d'histoire* page 57
2. *Manuscrit relatant les débuts de la paroisse de Rivière-Bleue* pages 51 et 52
3. *Manuscrit relatant les débuts de la paroisse de Rivière-Bleue* pages 49 et 50

Denis Landry

## Chapelle au Pied du Lac

### Précisions sur la Chapelle au Pied-du-Lac de Rivière-Bleue

Il y a tout lieu de croire que des personnes de Rivière-Bleue ou des environs vivent des interrogations concernant le statut de propriété de la Chapelle au Pied-du-Lac ainsi que de sa gestion financière. Comme de telles incertitudes peuvent causer des torts autant à des individus qu'à des organismes, il devient important d'apporter les précisions permettant à la population de faire une lecture correcte de la situation.

#### **Propriétés : données historiques**

- De 1908 à 1910, propriété de Joseph Gaudreau et Luc Pelletier. (Don à la Mission de la Grande Ligne).
- De 1910 à 1970, le site a appartenu à la Mission de la Grande Ligne (avec sa chapelle inaugurée en 1923).
- De 1970 à 2001, la propriété a été transférée à l'Union des Églises baptistes francophones du Canada.
- De 2001 à 2016, c'est l'Assemblée pentecôtiste du Canada qui en a été propriétaire.
- Depuis 2016, c'est la Corporation de l'Église protestante du Pied-du-Lac-Long, devenue en 2018, la Corporation de la



Chapelle au Pied-du-Lac qui en détient les titres de propriété.

### **Événements marquants**

En 2016, des membres de la famille Lepage ont appris que le site était mis en vente. Comme il allait de soi que pour eux, ce lieu en était un destiné à une utilisation par une communauté et non pour satisfaire des intérêts privés, la propriété se devait d'appartenir à une collectivité.

### ***Données corporatives chronologiques et actuelles de la Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac***

- Le 31 mars 2016, pour éviter la vente du site à un privé, il y a eu création d'un organisme à but non lucratif (OBNL) visant à réaliser l'achat du site afin d'en devenir propriétaire et de voir à sa protection.
- L'incorporation a été faite sous le nom de la Corporation de l'église protestante du Pied-du-Lac avec sa place d'affaires à la résidence de sa présidente, dans la région de Québec, et ce, afin d'en faire le suivi administratif.
- Il y avait alors quatre membres au conseil d'administration, dont deux qui y siègent toujours et deux autres qui ont été élus en 2018 et 2023.
- L'achat, pour sa part, a eu lieu le 20 mai 2016 à son nom légal. L'adresse d'affaires a été
- changée à l'hiver 2017 pour le 27, rue St-Pierre, Rivière-Bleue.
- En mars 2018, afin de mieux représenter sa nouvelle vocation, il a été décidé de changer le nom de l'OBNL, pour la Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac (Enregistré le 10 avril 2018).
- Toutes ces opérations ont été faites auprès du Registraire des entreprises du Québec, lieu officiel où sont faites les inscriptions et modifications de toutes les entreprises enregistrées au Québec, le tout sous le numéro d'incorporation 1171733455.

- De plus, le 18 juillet 2019, La Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac a reçu, du gouvernement du Canada, son accréditation à titre d'organisme de bienfaisance, lui permettant d'émettre des reçus de charité pour des dons perçus. Cette accréditation est difficile à obtenir et ne peut être remise qu'à des organismes reconnus de bienfaisance et non à des particuliers.

### **Gestion financière de l'organisme**

Depuis le mois de juin 2017, il y a des assemblées générales à la Chapelle au cours desquelles les états financiers sont présentés. Les membres de la Corporation et ceux et celles qui veulent le devenir sont invités à y assister. Les données financières présentées et vérifiées confirment que les entrées et dépenses réalisées pour et par la Chapelle lui sont entièrement attribuées. Toute personne intéressée à connaître la situation financière et légale de la Corporation peut en faire la demande et il nous fera plaisir de fournir toutes les informations pertinentes.

Notre municipalité est riche en organismes demandant beaucoup d'implication personnelle et sociale et la Chapelle en fait partie. Plusieurs personnes y donnent temps, énergie et argent tout en se dévouant pour le patrimoine et le bien collectif de Rivière-Bleue. Il est donc important de reconnaître leur contribution et protéger leur intégrité.

Nous espérons que les présentes précisions apporteront les éclaircissements permettant aux personnes intéressées d'avoir une perception appropriée de la situation, en lien avec la mission actuelle de la Chapelle au Pied-du-Lac.

*Les membres du conseil d'administration de la Chapelle au Pied-du-Lac*

*Ruth Lepage, présidente  
Johanne Plante, vice-présidente  
Diane Trudel, secrétaire-trésorière  
Pierre Coulombe, administrateur*



## Petites annonces

### Les sujets essentiels du mois



Bonne année 2024... Santé, bonheur et paix !

Et parce que chaque geste compte, c'est le temps de prendre de bonnes résolutions écologiques

Les Fêtes de Noël et du Nouvel An sont déjà derrière nous. En ce début d'année 2024, c'est le temps de prendre de bonnes résolutions et de faire «le bon geste de tri» de ses matières résiduelles, pour ne rien envoyer qui n'a pas sa place, au lieu d'enfouissement.

- Le sapin de Noël naturel doit être apporté à l'un des 4 écocentres, Dégelis, Pohénégamook, Squatec ou Témiscouata-sur-le-Lac, ou encore dans un des 16 dépôts municipaux, nouveau service de proximité pour tous les résidents du Témiscouata
- Emballages en papier, boîtes de carton et contenants de plastique vont au recyclage comme d'habitude.
- Résidus organiques et restes de table... Ça va au point d'apport volontaire (matières végétales et/ou animales) ou au composteur (matières végétales seulement)

Parce que chaque geste compte ! Visitez le [ridt.ca](https://ridt.ca) pour en apprendre davantage sur le bon geste de tri et éviter au maximum l'enfouissement...  
<https://ridt.ca/faire-le-bon-geste-de-tri>

Bonne Année 2024 !!!

**Parce que chaque geste compte ! Faire le bon tri...**

Dans la gestion de nos matières résiduelles à la maison, nous sommes appelés tous les jours à poser le bon geste, c'est-à-dire à faire le bon tri de nos résidus, comme les matières recyclables, les matières organiques ou déchets ultimes.

Il faut savoir que la collecte des déchets et leur enfouissement coûte très cher aux municipalités et représente jusqu'à 56 % de leurs quotes-parts. Celles-ci sont payées par les contribuables sous forme de taxes de services.

À titre d'exemple, le lieu d'enfouissement technique de la RIDT à Dégelis est utilisé à 85% pour les services municipaux. De manière simplifiée, une cellule d'enfouissement qui aura une durée de vie de 7 ans, coûte tout près de 5 millions \$, sans compter les frais d'exploitation.

En évitant l'enfouissement au maximum, chaque année supplémentaire gagnée pour l'exploitation du lieu d'enfouissement représente des centaines de milliers de dollars d'économie en quotes-parts. Maintenant que tous les services pour éviter l'enfouissement sont disponibles et facilement accessibles au Témiscouata...à vous résidents de faire votre part...et de les utiliser au maximum!

- ✓ Collecte des matières recyclables
- ✓ Écocentres
- ✓ Dépôts municipaux
- ✓ Résidus domestique dangereux (Écocentres et Dépôts municipaux)
- ✓ Compostage domestique
- ✓ Points d'apports volontaires
- ✓ Éco-kits et vaisselle compostable
- ✓ Dépôts de la Mini-Collecte
- ✓ Boutique-Atelier pour biens réutilisables
- ✓ Friperies et comptoirs à linge

- ✓ Dépôts pour tubulures d'érablières
- ✓ Dépôts pour plastiques agricoles
- ✓ Collecte des déchets ultimes

MERCI à tous ceux et celles qui font une gestion responsable de leurs matières résiduelles.

La résolution à prendre pour le Nouvel An 2024 au Témiscouata : Faire le bon tri... Parce que chaque geste compte !

#### **Des résolutions écoresponsables pour 2024**

Ce début d'année est l'occasion de prendre de nouvelles résolutions. Nos choix ont un impact significatif sur la santé de la planète. Voici cinq résolutions simples à intégrer dans notre quotidien pour une année 2024 écoresponsable.

#### **TRIER SA BOÎTE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Chaque courriel que vous recevez consomme de l'énergie ? s'il est stocké avec une pièce jointe, il génère 19 g de CO<sup>2</sup>, une empreinte carbone semblable à celle d'un sac en plastique. Les serveurs qui hébergent nos messages fonctionnent 24 h/24 et nécessitent un refroidissement important. Pour limiter cette pollution numérique, triez votre boîte de courrier régulièrement et supprimez les messages inutiles.

#### **PRIVILÉGIER LE VÉLO**

Le vélo est un moyen de transport écologique, économique et bon pour la santé. Il ne génère aucun CO<sup>2</sup>, permettant de réduire la pollution atmosphérique, tout comme la pollution sonore. Lorsque le temps s'y prête, adoptez le vélo pour vos courts déplacements (travail, magasinage et loisirs) Prenez le temps d'explorer les circuits et pistes cyclables au Témiscouata.

#### **ACHETER DE SECONDE MAIN**

Acheter de seconde main est une façon de consommer plus responsable et plus solidaire. Cela permet de donner une deuxième vie aux objets, de réduire les déchets, de limiter la consommation de ressources et de soutenir l'économie circulaire.

Le Témiscouata peut compter sur plusieurs friperies et comptoirs à linge, de même qu'une boutique-atelier chez Livr'Avenir. De nombreuses ventes de garage ont aussi lieu un peu partout en région l'été

Pensez aussi à faire du tri dans vos affaires pour vendre en ligne ce que vous n'utilisez plus. Vous pourrez en tirer quelques dollars ou simplement faire des heureux. Enfin, il est aussi possible de surveiller les objets mis à la rue lors de la collecte des encombrants du début juillet.

#### **RÉDUIRE LES EMBALLAGES**

Réduire les emballages est un geste efficace pour diminuer notre production de déchets et notre consommation de matières premières. Les emballages représentent une part importante du volume de nos poubelles et sont souvent fabriqués à partir de plastiques ou d'autres matériaux non recyclables.

Adoptez des alternatives plus écologiques comme les sacs réutilisables, les bocaux en verre et les boîtes en métal. Enfin, optez pour les magasins de vrac et leurs produits sans emballage.

#### **CUISINER DE SAISON**

Cuisiner de saison, c'est respecter le rythme de la nature et profiter des bienfaits des fruits et légumes frais. Cette initiative permet de réduire l'impact environnemental lié au transport, au stockage, à l'utilisation de pesticides et à la culture en serre. De plus, des aliments cueillis à maturité offrent de meilleures qualités nutritionnelles et gustatives.

Vous pouvez facilement trouver des calendriers des aliments de saison sur internet, dont celui d'Équiterre.

[https://legacy.equiterre.org/sites/fichiers/calendrier-des-disponibilites-des-fruits-et-legumes\\_0.pdf](https://legacy.equiterre.org/sites/fichiers/calendrier-des-disponibilites-des-fruits-et-legumes_0.pdf)

Au Témiscouata, il est possible de profiter en saison des « Jardins collectifs », « Rang partagé » et « Frigos libre-service ».

Vous pouvez aussi télécharger des applications comme « J'aime manger, pas gaspiller ». <https://lovefoodhatewaste.ca/fr>

En cette nouvelle année, engageons-nous à adopter ces gestes simples et à les transformer en habitudes durables. Parce que chaque petit geste compte... pour faire une grande différence. Bonne et Heureuse Année 2024 à tous !

**Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement» pour plus d'informations ou visitez notre site [ridt.ca](http://ridt.ca)**

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT? Contactez-nous...

*L'équipe de la RIDT*



### **Un succès pour la 2ème édition du Radiothon de Noël pour la Fondation de la santé du Témiscouata**

Témiscouata sur le Lac, le 22 décembre 2023- La Fondation de la santé du Témiscouata est heureuse de vous confirmer le succès de la deuxième édition de son Radiothon de Noël.

Alors que l'objectif de cette activité qui s'est tenue le 10 décembre dernier en direct sur les ondes de Plaisir FM 95,5 était 20 000\$, nous sommes fiers de vous annoncer que c'est un montant de 23 500\$ qui a été amassé.

Cette réussite n'aurait pu être possible sans la participation de notre partenaire majeur, la Caisse Desjardins du Témiscouata qui a doublé les dons pour atteindre le maximum promis de 5 000\$.

De plus, d'autres partenaires de la Fondation de la santé du Témiscouata ont contribué au succès de cette événement: Prestige Maple Products, Madame Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata incluant Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas, député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, Gravier Bérubé & Fils Inc., Les Soudures Lebel et Meubles Dégelis.

Nous en profitons pour remercier tous nos donateurs ainsi que nos bénévoles qui ont fait un succès de cette journée.

Cet événement s'est terminé par un au revoir et à l'an prochain !

*Source et informations : Louyse Desrosiers  
Fondation de la santé du Témiscouata  
Téléphone : (418) 899-0214, poste 10291  
Télécopieur : (418) 899-2809*

*Courriel : [louyse.desrosiers.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:louyse.desrosiers.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)*



## JANVIER ET FÉVRIER 2024



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
14	15	16	17  Parution du journal Entre deux lacs Biblio 13 h à 15 h	18  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h	19  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h	20  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h
21 Messe 9h30  Cantine 16 h à 20 h	22	23  Biblio 18 h 30 à 20 h	24  Biblio 13 h à 15 h	25  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h	26  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h	27 Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h
<b>Février</b>						
28  Cantine 16 h à 20 h	29	30  Biblio 18 h 30 à 20 h	31  Biblio 13 h à 15 h	1  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h	2  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h	3  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h
4 Messe 9h30  Cantine 16 h à 20 h	5	6  Séance du conseil municipal 19 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	7  Biblio 13 h à 15 h	8  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h	9  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h	10  Grand'Messe 16 h à 22 h  Cantine 16 h à 20 h
11  Cantine 16 h à 20 h	12	13  Biblio 18 h 30 à 20 h	14  Biblio 13 h à 15 h 	15	16	17



## JANVIER ET FÉVRIER 2024



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
14	15	16	17 18 h 15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	18 15 h 30 hockey libre primaire 16 h 30 secondaire 18 h 30 Pratique hockey Témis 20 h Hockey S. Noel	19 17 h Patinage libre 20 h Hockey P. Morin	20 8 h Cours patin 15 h Hockey libre 20 h Frontalier
21 9 h 45 Voisins VS FDL 11 h Voisins VS FDL 14 h Voisins VS FDL 15 h 15 Voisins VS FDL 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	22 18 h 15 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	23 18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	24 18 h 15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	25 15 h 30 hockey libre primaire/16 h 30 sec 20 h Hockey S. Noel	26 17 h Patinage libre 18 h Pratique Hockey Témis 20 h Hockey.P.Morin	27 8 h Cours patin 15 h Hockey libre
<b>Février</b>						
28 15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	29 18 h 15 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	30 18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	31 18 h 15 à 19 h 50 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	1 15 h 30 hockey libre primaire/16 h 30 sec 20 h Hockey S. Noel	2 17 h Patinage libre 20 h Hockey.P.Morin	3 8 h Cours patin 15 h Hockey libre
4 15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	5 18 h 15 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	6 18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	7 18 h 15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	8 15 h 30 hockey libre primaire/16 h 30 sec 20 h Hockey S. Noel	9 17 h Patinage libre 20 h Hockey.P.Morin	10 8 h Cours patin 15 h Hockey libre
11 15 h Hockey libre 17 h Patinage libre 20 h Hockey G. Dubé	12 18 h 15 Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	13 18 h pratique Hockey Témis 20 h Hockey J. Thibault	14 18 h 15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	15 15 h 30 hockey libre primaire/16 h 30 sec 20 h Hockey S. Noel	16 17 h Patinage libre 20 h Hockey.P.Morin	17 8 h Cours patin 15 h Hockey libre